



Conseil d'administration

10 juillet 2024

Étaient Présents :

Jérôme ARNAUD	ALSTOM GROUP	Pauline KOCH	SITOWIE
Éric BOUSREZ	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Olivier MAIGRON	SANOFI
Sabine BRUNEL	AXA FRANCE	Ingrid NAPPI	ÉCOLE DES PONTS PARISTECH
Yves CADELANO	NEXITY ENTREPRISES	Cédric OMNES	GROUPAMA
Xavier FÉCAMP	HERMÈS INTERNATIONAL	Jacques PERPÈRE	CDF
Frédéric GOUPIL de BOUILLÉ	SNCF	Gaëlle SALAÛN	ELECTRICITE DE FRANCE
Fabien GUISSAU	GRAND PARIS AMÉNAGEMENT	Damien SANOUILLET	JONES LANG LASALLE
Éric HOUVIEZ	ORANGE		

En distanciel

Juliette BORIE RENAULT SAS

Absents

Frédéric CIUNTU	GROUPE L'ORÉAL
Alain RESPLANDY-BERNARD	DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT

Projets de délibération

Délibération 1

Frédéric Goupil de Bouillé est élu à l'unanimité président

Délibération 2

Vice-présidents

Xavier Fécamp, Pauline Koch et Gaëlle Salaün sont élus à l'unanimité vice-présidents

Délibération 3

Jérôme Arnaud est élu à l'unanimité Secrétaire général

Délibération 4

Olivier Maigron est élu à l'unanimité Trésorier

Délibération 5

Gilles Allard est élu à l'unanimité président d'honneur

Délibération 6

Les délégations de pouvoir sont adoptées à l'unanimité

DS
79B

Paraphe

Délibération 7

Le conseil d'administration valide le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire émis par le commissaire de justice

Information AG 2024

Les administrateurs sont informés que la résolution n°6, portée aux votes lors de l'AGO du 5 juin 2024, n'a pas été adoptée.

Elle aurait dû être proposée au vote lors d'une AGE pour être conforme aux statuts et recueillir un quorum de la moitié des membres, présents ou représentés, sur 1ère convocation et d'un quart sur 2ème convocation.

Pour rappel, elle était formulée comme suit :

*L'Assemblée Générale Ordinaire valide la modification des statuts selon la formulation suivante :
L'association est dirigée et gérée par un conseil d'administration comprenant au minimum 7 et au maximum 21 administrateurs nommés par l'assemblée générale ordinaire. Il compte au moins deux collèges : « utilisateurs » et « membres associés ». Il peut en accueillir un troisième, « territoires ». Ce dernier étant réservé aux membres utilisateurs basés en région. Il est représenté par au moins un membre.*

CA 2024-2025 – répartition des pôles

Au sein des commissions de travail, les co-pilotes sont :

- **Commission Tertiaire** : Juliette Borie/Sabine Brunel
- **Commission Industrie** : Arnaud Fotinar/1 personne à définir lors du lancement de la commission en septembre 2024.
- **Commission Investisseurs** : Jérôme Arnaud/Eric Houvriez/Jacques Perpère/Yves Cadelano/Xavier Fécamp
- **Commission RSE** : Magali Saint-Donat/Cédric Omnès
- **Commission Territoires** : Xavier Fécamp/Fabien Guisseau
- **Commission Digital** : Laurent Cavagna/Pauline Koch

Au sein des pôles nouvellement créés, afin que chaque administrateur soit sponsor d'une thématique :

- Partenariats stratégiques : Olivier Maigron/Eric Bousrez
- Etudes/Experts : Chaque administrateur est contributeur, en étant sollicité directement par la délégation générale
- Relation aux adhérents/Nouveaux adhérents : Frédéric Goupil de Bouillé

Ingrid Nappi s'interroge sur d'éventuelles connexions avec l'association Corenet.

Onboarding

Les nouveaux adhérents ont été répartis entre les administrateurs. Chacun doit prendre contact avec le nouvel arrivant.

Budget

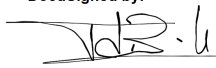
Le budget suit la trajectoire prévue.

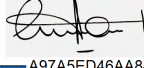
Une attention est portée sur la fréquentation en baisse des petits déjeuners. A ce stade, il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'une baisse consécutive à l'augmentation des tarifs ou au choix des sujets.

DS
7GB

Paraphe
f

Il est acté que le choix des sujets doit être réalisé en fonction de l'intérêt des adhérents (devoir d'alerte sur les évolutions de marché) et non, en fonction de l'intérêt des non adhérents.

DocuSigned by:

DFD3668CFE8340A...

Signé par :

A97A5ED46AA84F8...

Rendez-vous Annuel

Retour sur l'événement phare de l'association.

Les points positifs

- Animation : confirmer Olivier Marin pour 2025
- Le choix du sujet

Les points à améliorer

- Sur le lieu, mention doit être apportée sur les risques d'effraction des véhicules

Pour l'édition 2025, l'urgence est de trouver la thématique :

- Propositions de Yves Cadélano : Thématique en lien avec la création de valeur dans l'immobilier
 - o Faut-il continuer à créer de la valeur ?
 - o Comment définir la valeur ?
 - o Le poids de la valeur extra financière ?
- Jacques Perpère :
 - o L'immobilier se fait-il partout de la même manière ?
 - o Les français à l'étranger vs étrangers en France
 - o Différence entre cycle politique et cycle de l'entreprise

Études/Publications

La 3e édition du baromètre des implantations tertiaires réalisées par EY :

- ⇒ Accord du conseil d'administration pour lancer l'étude dès septembre avec l'objectif de donner les premières tendances au MIPIM 2025.

Programmation

Sur le nouveau format de Masterclass, Damien Sanouillet propose de travailler sur le modèle.